



Tu te sens concerné.e par l'un de ces points ?

L'inclusion aide les étudiants ayant des **besoins spécifiques** (handicap ou troubles de l'apprentissage) et qui ont déjà été diagnostiqués par un.e professionnel.le de la santé.

L'inclusion a pour objectif la mise en place **d'aménagements raisonnables** dans la classe afin de faciliter l'apprentissage.

Si vous en êtes dans l'une de ces situations, un contact :

**Luc Blervaque**  
[inclusion.promsoc@gmail.com](mailto:inclusion.promsoc@gmail.com)